

NUMÉRO 157 / MARS 2020

L'ACTUALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

mot
mission transfrontalier
opérationnelle opérationnelle
transfrontalière mission

Robert Herrmann

Président de l'Eurométropole de Strasbourg, Président de la MOT



La pandémie du coronavirus nous touche de plein fouet; nous surmonterons l'épreuve par la vigilance personnelle et la solidarité. Cette édition spéciale de la newsletter de la MOT montre le manque de prévision et de coordination par-delà nos frontières, aux plans européen et global. Élu d'une métropole transfrontalière, capitale d'une Europe ouverte, je rappelle que le virus ne connaît pas de frontières. La seule approche qui tienne est celle de la coopération ! Face au danger et à l'incertitude, nos cultures, nos systèmes de solidarité et de décision demeurent avant tout nationaux. A l'heure du confinement auquel nous sommes appelés, les frontières restent légitimes mais méritent une gestion de proximité coordonnée et consensuelle.

Il est temps d'apprendre à avancer ensemble ! Face à l'interdépendance de nos territoires, ce dossier révèle une expérimentation grandeur nature : le télétravail, y compris pour les travailleurs transfrontaliers ; la mutualisation des connaissances et des moyens ; les premières décisions prises par la Commission européenne. Il nous faut songer à l'avenir. Dotons l'UE de nouveaux outils de traitement des crises de grande envergure, de politiques plus ambitieuses intégrant la santé publique, d'un budget suffisant pour l'après 2020, de nouvelles ressources propres, d'une fiscalité mieux coordonnée entre Etats, et d'une démocratie plus vivante, afin que l'Europe progresse encore en surmontant cette nouvelle épreuve.

Merci à vous tous, professionnels des services publics, simples citoyens, bâtisseurs de notre Europe aux frontières, de votre engagement. Prenez soin de vous !

- P. 2
 -> Grand Est
 -> France-Luxembourg
 -> France-Royaume Uni
 Appel au réseau

P. 3

- Déclarations du Premier Ministre Edouard Philippe
 -> France-Italie
 -> France-Espagne-Andorre
 -> France-Belgique
 -> France-Suisse

P. 4

Revue de Presse - Ressources

L'UE fait bloc face au virus - la nécessaire coordination

L'Europe est maintenant l'épicentre de la pandémie du coronavirus, COVID-19. En réponse à sa propagation, plusieurs Etats membres de l'UE ont appliqué des fermetures de frontières en ordre dispersé, et des mesures unilatérales. Le 13 mars, la Commission européenne a appelé à ce que les mesures décidées aux frontières soient "coordonnées, opérationnelles, proportionnées et efficaces".

Le rôle de la Commission européenne consiste à aider les États membres à faire face à la crise en formulant des recommandations sur la coordination des actions et une conduite commune. Pour ce faire, le mécanisme de gestion des crises de la Commission, ARGUS, a été activé. Les propositions de la Commission sous forme de "lignes directrices relatives aux mesures de gestion des frontières visant à protéger la santé publique et à garantir la disponibilité des biens et des services essentiels" ont été approuvées le 17 mars par le Conseil européen extraordinaire.

Concernant les frontières intérieures, les lignes directrices visent à restreindre les contrôles aux frontières intérieures et les entraves au marché unique. Vont être établis des couloirs dédiés aux camions d'approvisionnement de première nécessité, notamment pour le personnel sanitaire. Pour les travailleurs transfrontaliers, notamment ceux des secteurs de la santé et de l'alimentaire, le passage doit être autorisé, voire facilité. La Commission prend également des mesures pour atténuer les conséquences socio-économiques de l'épidémie ; elle a lancé l'[Initiative d'investissement en réaction au coronavirus \(CRII\)](#), à laquelle contribuent la politique de cohésion et le Fonds de solidarité de l'UE. Enfin, la Commission propose de réaffecter les fonds structurels non dépensés, d'un montant de 37 milliards d'euros, au soutien des systèmes de santé, des PME, et des secteurs et des travailleurs les plus touchés. [Plus d'infos : article complet.](#)



A NOTER

Cette édition spéciale de la newsletter donne une image de la situation à la date de sa parution, mais cette situation évolue rapidement. La MOT tentera dans la mesure du possible d'informer ses adhérents via ses revues de presse.

APPEL AU RESEAU

Nous vous remercions par avance de nous faire remonter toute information nouvelle susceptible de mettre à jour les contenus de ces articles.

Une consultation du réseau sera lancée avant la fin du mois de mars afin de dresser un état des lieux des conséquences de la situation et les impacts aux frontières françaises.

Contact MOT :
jean.rubio@mot.asso.fr

En Grand Est : une équation européenne à trouver entre fermeture des frontières et interdépendance économique

Depuis le 16 mars, la Compagnie des transports strasbourgeois n'est plus autorisée à desservir l'Allemagne, et le tramway reliant Strasbourg à Kehl s'arrête à la frontière. En quelques jours, suite à l'expansion de l'épidémie de coronavirus en Europe, des mesures de contrôles et de restriction se sont mises en place aux frontières du Grand Est, en parallèle du confinement de sa population. Le 12 mars, les premiers contrôles ont été instaurés à la frontière, l'institut allemand Robert Koch responsable de la lutte contre les maladies ayant placé la Région Grand Est en "zone à risque". Le 16 mars, la frontière est fermée sauf pour le transport de marchandises et les travailleurs transfrontaliers. Le mardi 17, la France met en place

le confinement de la population; le Luxembourg annonce qu'il va déclencher "l'état de crise" tandis que la Suisse ferme ses frontières à ceux qui ne résident ou ne travaillent pas en Suisse. Enfin, la Belgique adopte le 18 mars des mesures strictes de confinement. Des inquiétudes sont apparues quant au maintien des droits des travailleurs frontaliers et à la pérennisation des liens économiques de part et d'autre dans ce contexte de restriction drastique des déplacements. Les Etats voisins se sont coordonnés en urgence pour prendre des mesures de garantie, en actant le maintien des contrats de travail des frontaliers, en élargissant les possibilités de télétravail au-delà des 25% des horaires du salarié, et en



Agglomération transfrontalière de Strasbourg-Kehl

Jean Isenmann, ADIEUS

garantissant l'ensemble des droits de protection sociale ou la totalité de la rémunération. Le détail de ces mesures est recensé et indexé par l'association "Frontaliers Grand Est" ([plus d'infos](#)), centre de ressources pour les travailleurs frontaliers.

Les mesures d'urgence et d'exception que la situation des frontaliers nécessite sont aussi la traduction de l'interdépendance des systèmes économiques locaux aux frontières régionales. Elles sont aujourd'hui une preuve de la continuité et de l'intégration de ces territoires. En temps de crise, cette continuité peut être un fondement de la coopération opérationnelle entre les Etats européens.

La dépendance transfrontalière du système de santé luxembourgeois à l'épreuve du coronavirus

Si la crise du coronavirus met et va mettre au défi l'ensemble des systèmes de santé européens, l'équation risque d'être encore plus complexe à résoudre sur la frontière franco-luxembourgeoise. En effet, le système de santé luxembourgeois est grandement dépendant des frontaliers : alors que ces derniers occupent 45% des emplois au Luxembourg, ce taux monte à près de 70% au sein des professions médicales, parmi lesquels une majorité de français. Aussi, le gouvernement luxembourgeois envisage une mesure drastique, à savoir mettre en place des certificats afin de permettre aux frontaliers de "s'installer sur le territoire" grand-ducal pendant la période de crise. Objectif : disposer du personnel médical frontalier à proximité immédiate en cas de mesure encore plus strictes prises par la France et consœurs. Le Luxembourg semble se diriger vers la mise à disposition des chambres d'hôtels pour les personnels ainsi que pour leurs familles, une mesure inédite en Europe. Si cette initiative pourrait constituer une solution pour la pérennité du système de santé luxembourgeois, elle pourrait également poser question en cas de nécessité de "réquisitionnement" du personnel français frontalier... pour le système français lui-même, sachant que la Région Grand Est est d'ores-et-déjà l'une des plus touchées en France. [Cela montre l'impérieuse nécessité d'une approche coordonnée entre les deux Etats, tant pour gérer la crise, que pour mettre en place une coopération structurée en matière de santé publique.](#)

La situation à la frontière franco-britannique

La Grande-Bretagne est considérée comme faisant partie de l'Union européenne jusqu'à la fin de la période de transition post-Brexit en décembre 2020 et bien que, même avant le Brexit elle ne faisait pas partie de l'espace Schengen, face à la fermeture de cet espace aux ressortissants des pays tiers depuis le 17 mars à 12h, la frontière avec la France reste ouverte. Du côté des traversées, en ferries, la compagnie DFDS a décidé de limiter le nombre de passagers par traversée de 50%, dans le but de laisser plus d'espace à chacun et de réduire les risques de transmission, jusqu'au 6 avril au moins. Une mesure similaire a été prise par Eurotunnel pour ses navettes fret. La compagnie P&O ferries ne compte pas réduire le chargement de ses navires. Les camions, les voitures ainsi que les personnes circulent normalement par les ports de la Manche bien que pas plus de 100 personnes ne soient autorisées dans un même local à bord des navires. [Lire la suite](#)

Déclarations du Premier Ministre Edouard Philippe sur France 2, le 17 mars 2020

"S'agissant de la question des frontières, le Président de la République s'est beaucoup battu auprès de l'ensemble des États membres de l'Union Européenne pour qu'une position commune soit arrêtée."

"Dès lors que nous sommes dans une logique de confinement, il y a du sens à faire des contrôles sanitaires aux frontières."

"Fermer totalement les frontières, c'est aussi rendre plus compliqué l'acheminement vers le territoire national de matières premières et de produits dont nous avons besoin. C'est aussi rendre plus compliqué le travail frontalier lequel est indispensable pour ceux qui travaillent et pour le pays qui les accueille. De l'autre côté de la frontière, au Luxembourg, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Espagne, il y a énormément de français qui travaillent."

"La bonne réponse à cette épidémie est à la fois dans des mesures nationales, mais à l'évidence aussi dans une coopération et une coordination européenne."

France-Italie, les contrôles renforcés

Premier pays à avoir été sévèrement frappé par cette crise sanitaire, l'Italie a récemment appelé à "une coordination européenne" dans les domaines de la santé et de l'économie pour faire face au coronavirus. Les frontières italiennes restent globalement ouvertes au trafic de marchandises, essentiel pour approvisionner le pays en équipement médical en provenance d'autres pays.

A la frontière franco-italienne, seuls les frontaliers Italiens et les Français qui sont en mesure de présenter une auto-déclaration peuvent désormais la traverser. Compte tenu de la double frontière à traverser par les nombreux frontaliers se rendant à Monaco, ces derniers pourraient bientôt être amenés à se munir de trois autorisations nationales distinctes. [...] [Lire la suite](#)



France-Espagne-Andorre : contrôles et coordination sanitaire

En date du 18 mars, l'Espagne est le deuxième pays le plus touché d'Europe par l'épidémie de COVID-19 avec 13 910 cas diagnostiqués et 623 décès. Depuis le 17 mars minuit, les frontières terrestres de l'Espagne sont fermées "afin de faire plier la courbe de contaminés par le virus tant à l'échelle nationale qu'européenne", selon le ministre espagnol de l'intérieur, Fernando Grande-Marlaska. Seuls les citoyens espagnols, les résidents en Espagne, les travailleurs transfrontaliers, le personnel diplomatique et les cas de forces majeures, ainsi que les camions de marchandises, peuvent entrer dans le pays.

D'ouest en est, des contrôles à la frontière ont ainsi été rétablis. La Guardia civil et la police espagnole sont postés sur chaque point de passage frontalier. Au Pays basque, chaque véhicule, chaque piéton est contrôlé par des policiers. Les travailleurs transfrontaliers vivant dans les Pyrénées-Atlantiques et travaillant en Euskadi continuent de traverser la frontière. Mais il n'est par exemple plus possible de se rendre en Espagne pour faire ses courses.

Plus à l'est, la Cerdagne franco-espagnole a vu arriver de nombreux Barcelonais venir en confinement dans leur résidence secondaire à la montagne.

Le maire de Puigcerdà, ville frontalière de Bourg-Madame, Albert Piñeira a exigé que "personne ne monte davantage en Cerdagne, car la structure sanitaire du territoire, l'hôpital transfrontalier de Cerdagne, n'est pas conçue pour recevoir un si grand nombre de gens". L'Hôpital de Cerdagne poursuit malgré tout son activité transfrontalière car un corridor sanitaire a été mis en place avec la France. [...] En termes de coopération, la Principauté d'Andorre a sollicité le CHU de Toulouse, dans le cadre de leur convention de coopération, pour des transferts de patients en soins critiques vers Toulouse. [...] [Lire la suite](#)

Coordinations à la frontière franco-belge

En France, depuis mardi 17 mars 12h, pour une durée de quinze jours au moins, et en Belgique, depuis mercredi 18 mars 12h et au moins jusqu'au 5 avril, toute sortie du domicile non justifiée, les réunions amicales et familiales ainsi que tous les rassemblements sont interdits, sous peine d'amende pour les contrevenants.

La frontière entre la France et la Belgique reste ouverte pour l'instant, aussi bien par la route que via train ou bus, mais le trafic des trains est fortement réduit et les passages sont filtrés. Dans les deux pays, tout déplacement au-delà de la frontière est en principe interdit, sauf s'il est essentiel et justifié (travail, soin, alimentation). [...] Pour entrer en France ou en Belgique, chacun devra être muni d'une attestation dûment remplie. Dans le cas des travailleurs transfrontaliers, des mesures de distanciation sociale étant en cours des deux côtés de la frontière, il leur est recommandé de limiter au maximum les déplacements et de privilégier le télétravail dans la mesure du possible. S'ils ne peuvent faire de télétravail et s'ils sont munis de cette attestation, ils pourront passer. Par ailleurs, il est désormais demandé aux frontaliers de contacter leurs services nationaux de santé, et cela bien que les structures de santé des Ardennes françaises et belges soient "en lien continu" (source ARS Grand Est). Des points quotidiens sur la situation au sein du territoire transfrontalier sont donnés par l'[Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai](#). [Plus d'infos](#)

La venue des travailleurs frontaliers reste essentielle à l'économie des cantons suisses

La Suisse est particulièrement touchée par l'épidémie en termes de nombre de personnes contaminées par habitant. Les flux de travailleurs importants entre le canton du Tessin et la région Lombardie, première région italienne par nombre de malades, a certainement accéléré le processus.

Les autorités fédérales indiquent que l'entrée sur le territoire helvétique depuis les quatre pays voisins n'est désormais possible que pour les citoyens suisses, les personnes ayant un permis de séjour en Suisse ainsi que pour les personnes devant se rendre en Suisse pour des raisons professionnelles.

Ainsi, la frontière franco-suisse reste ouverte aux travailleurs frontaliers, essentiels à l'économie des cantons frontaliers et au secteur médical.

Les douanes secondaires sont par ailleurs fermées, de manière à canaliser le trafic sur les douanes principales.

Parmi les principaux défis, les commerçants et les frontaliers évoquent la vitesse à laquelle les mesures d'urgence évoluent, ce qui implique la nécessité d'effectuer une veille permanente pour toutes les personnes contribuant à un système économique transfrontalier.

Bruxelles apprend à gérer ses nouvelles frontières

Le Monde, 18 mars

"Limiter la contagion du virus SARS-CoV-2 sans pour autant menacer l'intégrité du marché intérieur, qui est l'une des clés de voûte de la construction communautaire : tel est aujourd'hui le défi auquel l'Union européenne (UE) est confrontée et qui la force à concevoir d'une manière radicalement nouvelle la question de ses frontières, extérieures comme intérieures."

Appel à une réponse européenne à la menace du Coronavirus

Euractiv, 16 mars

"Un collectif d'Européens appelle à une 'réponse européenne' au coronavirus, afin de protéger un maximum les populations. Cet appel a été signé par 450 personnalités pro-européennes représentant des universitaires, la société civile, les entreprises et les institutions." [Plus d'infos](#)

UE-27 et Covid-19 : "Un pour tous, chacun pour soi"

Localtis/Banque des Territoires, 16 mars

"Faute d'avoir su ou pu les coordonner en amont, les instances européennes proposent en urgence des mesures de soutien à des États membres plus que jamais tentés par le protectionnisme."

Luxembourg : vers une réquisition du personnel de santé en Lorraine ?

La Quotidien, 19 mars

"Le Luxembourg reste très vigilant sur des mesures "d'état d'urgence sanitaire" qui pourraient être prises en France, et qui permettrait de réquisitionner le personnel de santé résident en Lorraine, mais qui travaille au Grand-Duché."

Entre Dieppe et Newhaven, des liaisons transmanche incertaines

Le progrès de Fécamp, 18 mars

"Le passage vers l'Angleterre via la liaison transmanche reliant Dieppe à Newhaven était assuré hier. Mais pour combien de temps encore..."

Genève craint la défection des frontaliers, lundi au travail

Le Temps, 14 mars

"L'économie retient son souffle, les Hôpitaux universitaires réfléchissent à des solutions pour pallier le manque potentiel d'effectifs."

A la frontière entre la Pologne et l'Allemagne, interminables attentes et incertitudes

Le Monde, 19 mars

"Les passages entre l'Allemagne et la Pologne sont devenus très difficiles en raison des contrôles sanitaires mis en place par la majorité au pouvoir à Varsovie."

Sur l'île irlandaise, une frontière ouverte au coronavirus

Euractiv, 18 mars

"Les divergences politiques entre la République d'Irlande, État européen, et l'Irlande du Nord, province britannique, compliquent la gestion de la crise sanitaire. Les deux juridictions prennent des mesures différentes, et la frontière reste ouverte."

Le Tessin mesure le rôle de ses frontaliers

Le Temps, 10 mars

"A la douane de Chiasso, les flux de véhicules sont réduits dans les deux sens. Partout dans le canton, on s'adapte à la 'fermeture' de la Lombardie décrétée en Italie pour endiguer la progression de la maladie."

Ressources juridiques européennes et nationales

Commission européenne – Réaction face au coronavirus

https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/health/coronavirus-response_fr

Commission européenne : Lignes directrices relatives aux mesures de gestion des frontières visant à protéger la santé publique et à garantir la disponibilité des biens et des services essentiels (2020/C 86 I/01)

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:C:2020:086I:FULL&from=FR>

Conseil européen - Épidémie de coronavirus Covid-19

<https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/covid-19-coronavirus-outbreak/>

Gouvernement français, toutes les réponses aux questions que vous posez sur le Coronavirus COVID-19

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Attestation individuelle

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/03/attestation_de_deplacement_derogatoire.pdf

Décret n° 2020-260 du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus covid-19

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041728476&categorieLien=id>

Décret n° 2020-264 du 17 mars 2020 portant création d'une contravention réprimant la violation des mesures destinées à prévenir et limiter les conséquences des menaces sanitaires graves sur la santé de la population

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041731767&categorieLien=id>

[Toutes les ressources](#)

L'ACTUALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Mission Opérationnelle Transfrontalière
38, rue des Bourdonnais
75001 Paris France
Tel : +33 (0)1 55 80 56 80
mot@mot.asso.fr

Directeur de publication :
Jean Peyrony
Coordination : Domitille Ayral

Photos : Droits réservés.

Pour vous abonner :
www.espaces-transfrontaliers.eu

Suivez-nous sur twitter :
@reseauMOT
Suivez-nous sur LinkedIn :
<http://bit.ly/2yKOXDP>

